



CAMPAGNE ÉLECTORALE 2026

Les propositions de l'Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec



Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec





3 PRIORITÉS

Revoir les codes administratifs pour améliorer l'accès aux services professionnels en milieu scolaire

Mettre en place le programme de santé auditive, créé par l'OOAQ, en soins à domicile et en hébergement pour personnes âgées

Favoriser l'accessibilité à la prothèse auditive





Revoir les codes administratifs pour améliorer l'accès aux services professionnels en milieu scolaire

Diminuer la pression sur les services

- Constante augmentation des élèves HDAA
- Meilleures utilisation des ressources professionnelles limitées
- Amélioration de l'accès aux services, ressources et financement ne dépendant plus de l'attribution de codes administratifs
- Plus de temps d'intervention consacré aux besoins réels des élèves

Limites du modèle actuel

- Création d'un effet de seuil : services offerts seulement si les difficultés sont assez marquées
- Ne répond ni à des critères diagnostics reconnus scientifiquement ni aux approches éducatives, inclusives et collaboratives
- Attendre qu'un élève «entre» dans les critères d'un code administratif peut ainsi nuire durablement à son parcours éducatif

Une pratique dépassée malgré les engagements gouvernementaux

- Engagement du gouvernement à revoir les codes durant la pandémie
- Demeurent en place, notamment car ils sont enchâssés dans les conventions collectives
- Ce sont les élèves qui en paient le prix





Revoir les codes administratifs pour améliorer l'accès aux services professionnels en milieu scolaire

Des alternatives déjà mises en oeuvre

- ☪ D'autres modèles de financement, non basés sur des codes administratifs, sont possibles
- ☪ Durant la pandémie, le financement des écoles a été accordé sur la base d'estimations, sans recours aux codes administratifs
- ☪ Une approche concertée des équipes-écoles permettra d'enrichir la prestation de services, au-delà du diagnostic et de l'attribution de codes

Une pratique à moderniser

- ☪ La logique des codes s'accordent difficilement avec la vision moderne de l'orthophonie scolaire
- ☪ La recherche reconnaît qu'il est essentiel de compléter l'intervention directe et individuelle par une approche intégrée au quotidien des élèves
- ☪ Les services doivent être co-construits, flexibles, évolutifs et ajustés au parcours de l'élève plutôt que directement lié à un diagnostic

Une approche concertée

- ☪ Une collaboration étroite avec les syndicats afin d'assurer la faisabilité des changements et le respect des conditions de travail
- ☪ Une participation active des ordres professionnels pour garantir la qualité, la pertinence clinique et la protection du public
- ☪ L'expertise des équipes-écoles pour identifier les besoins réels des élèves et les obstacles à leur participation scolaire
- ☪ L'implication des instances administratives du réseau de l'éducation pour assurer une mise en oeuvre cohérente équitable et durable





Mettre en place le programme de santé auditive, créé par l'OOAQ, en soins à domicile et en hébergement pour personnes âgées

Un programme proposé par l'OOAQ et soutenu par l'INESSS

- Présente une approche préventive, peu coûteuse et facilement déployable sur le terrain
- Dépistage systématique et formation rapide des intervenant(e)s en santé auditive ainsi que des personnes proches aidantes
- Un accès coordonné aux services en audiologie, des adaptations personnalisées au milieu de vie
- Augmentation de l'efficacité du réseau

Structuré et opérationnel

- Définit clairement les objectifs, les rôles professionnels, les processus cliniques, les outils et les modalités de formation
- S'appuie sur les équipes déjà en place, sans refonte organisationnelle
- Mise sur une intégration fluide au sein des opérations actuelles

Basé sur des données probantes

- Appuyé par la recherche scientifique et des modèles reconnus
- Permettra d'améliorer la sécurité, la qualité des soins et la qualité de vie des personnes âgées
- Réduira la surcharge du personnel soignant et des personnes proches aidantes

Pour consulter le
programme de
santé auditive de
l'OOAQ



Pour consulter
l'avis de l'INESSS





Mettre en place le programme de santé auditive, proposé par l'OOAQ, en soins à domicile et en hébergement pour personnes âgées

Flexible et adaptable

- Conçu pour être modulable
- Offre de formations en ligne
- Un accès coordonné aux services en audiologie, des adaptations personnalisées au milieu de vie
- Le rôle d'intervenant(e) en santé peut être confié à différentes ressources selon chaque établissement (infirmier(ère) auxiliaire, préposé(e) aux bénéficiaires, éducateur(trice) spécialisé(e), technicien(ne) en loisirs, etc.

Indispensable

- Améliorera la communication de la personne âgée avec le personnel soignant et les personnes proches aidantes
- Permettra de mieux soutenir les soins à domicile
- Réduira les risques de chutes
- Permettra une économie à moyen long terme en misant sur la prévention
- N'ajoutera pas de contraintes ou de lourdeur dans le réseau de la santé et des services sociaux

Santé auditive: un enjeu incontournable de santé publique

- 65 ans et +** : 32% vivent avec une perte auditive qui nuit à leurs activités quotidiennes
- 75 ans et +**: le pourcentage monte à 47%
- D'ici 2050**: 1 personne sur 4 vivra avec une perte auditive selon l'OMS
- Le vieillissement de la population est un enjeu au Québec
- Conséquence d'une perte auditive non traitée: augmentation du risque de démence, fatigue cognitive, isolement social, détresse psychologique, anxiété, augmentation du risque de chute, etc.

Favoriser l'accessibilité à la prothèse auditive

en autorisant les appareils auditifs en vente libre (OTC)

Réduire les barrières

- Accès direct et simplifié car ne nécessite pas de prescription
- Coûts plus abordables que les appareils auditifs sous prescription
- Les bénéfices de cette technologie dépassent largement les risques
- Contribue à réduire les délais avant la prise en charge
- Une personne symptomatique attend en moyenne 7 ans avant de consulter pour une perte auditive

Une solution adaptée et complémentaire

- Destinés aux adultes avec perte auditive légère à modérée
- Représente une première étape ou une solution pour des besoins ponctuels
- Permet aux personnes de tester et de comparer différentes options
- Complète l'offre existante sans remplacer les services professionnels

Pour en savoir plus
sur les appareils
auditifs en vente
libre



Accroître l'autonomie

- Favorise la prise en charge individuelle de la santé auditive
- S'inscrit dans l'évolution des technologies de santé accessibles
- Représente une opportunité d'améliorer le modèle de services en santé auditive
- Permet de répondre à une diversité de besoins tout en diversifiant l'offre

Favoriser l'accessibilité à la prothèse auditive

en autorisant les audiologistes à poser, vendre et renouveler les prothèses auditives

Des compétences reconnues

- La formation initiale des audiologistes inclut toutes les compétences nécessaires à la vente, la pose et le renouvellement des prothèses
- En concordance avec les exigences pancanadiennes
- Les audiologistes maîtrisent déjà des technologies plus complexes (ex. : implants cochléaires ou aides à ancrage osseux)
- Limiter les activités des audiologistes représente une perte d'expertise et d'efficacité clinique

Un levier pour améliorer l'accès et la mobilité de la main d'oeuvre

- Amélioration de l'accessibilité aux prothèses auditives pour la population
- Offre de service plus fluide et intégrée
- Frein actuel à l'attractivité et à la rétention des audiologistes
- Risque de conflit d'intérêt déjà encadré efficacement (Code de déontologie, inspection professionnelle)

Une situation unique au Québec

- Au Québec, seulement les audioprothésistes peuvent vendre, poser et renouveler les prothèses auditives
- Restriction unique au Canada et en Amérique du Nord
- Logique incohérente avec les pratiques ailleurs au Canada et en Amérique du Nord.
- Autoriser les audiologistes à poser, vendre et renouveler les prothèses auditives est une mesure logique et nécessaire pour moderniser le système, optimiser l'expertise professionnelle et améliorer l'accès aux services